



GROUPE ALPHA MOS

Comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021

1 COMPTES CONSOLIDES

1.1 ETATS CONSOLIDES DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF	en K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles		III-A	1 368	1 103
Ecart d'acquisition			-	-
Immobilisations corporelles		III-B	349	356
Immobilisations financières		III-C	171	176
Droit d'utilisation relatif aux contrats de locations		III-D	1 002	877
Autres actifs non courants		III-E	2	20
TOTAL I			2 892	2 532
Actifs courants				
Stocks et en-cours		III-F	630	621
Clients et comptes rattachés		III-G	911	350
Autres actifs courants		III-H	715	577
Trésorerie et équivalents		III-I	2 715	984
TOTAL II			4 971	2 532
TOTAL DE L'ACTIF			7 863	5 064

PASSIF	en K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020 (1)
Capitaux propres				
Capital		III-J	2 047	1 695
Primes liées au capital			5 835	3 340
Réserves		-	7 250	3 243
Ecart de conversion				92
Résultat de l'exercice		-	1 978	3 846
Total capitaux propres part du groupe		-	1 346	1 962
Intérêts minoritaires				-
TOTAL I			- 1 346	- 1 962
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges		III-K	140	146
Dette de location non courante		III-M	858	735
Passifs financiers à long terme		III-O	1 886	1 730
Autres passifs non courants		III-O	437	330
TOTAL II			3 321	2 941
Passifs courants				
Passifs financiers à court terme		III-L	339	271
Dette de location courante		III-M	209	196
Fournisseurs et comptes rattachés		III-L	667	701
Autres dettes et comptes de régularisation		III-L	4 673	2 917
TOTAL III			5 888	4 085
Total Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés			-	-
TOTAL DU PASSIF			7 863	5 064

(1) - Inclut les impacts de la décision de l'IFRIC d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service, comme décrit dans la note II-A-ii

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE

Compte de résultat Consolidé en K€	Notes	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Produits des activités ordinaires	III-Q	5 570	3 609
Autres produits des activités courantes	III-R	604	412
Variation stock de produits finis		- 17	- 90
Achats consommés		- 1 604	- 1 404
Charges de personnel	III-P	- 4 147	- 3 758
Charges externes		- 1 488	- 1 586
Impôts et taxes		- 54	- 51
Autres charges des activités courantes	III-R	- 77	- 110
Dotation aux amortissements		- 527	- 313
Dotations aux provisions nettes		-	236
Résultat opérationnel courant		- 1 740	- 3 527
Dépréciation de l'écart d'acquisition		-	-
Autres charges	III-S	- 71	- 29
Autres produits	III-S	35	50
Résultat opérationnel		- 1 776	- 3 506
Charges financières	III-T	- 260	- 327
Produits financiers	III-T	59	-
Résultat financier		- 201	- 327
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts		- 1 977	- 3 833
Impôt sur les bénéfices	III-V	- 1	- 13
Résultat net de l'ensemble consolidé		- 1 978	- 3 846
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	-
Résultat net part de Groupe		- 1 978	- 3 846
Résultat par action (brut) en EUR	III-U	- 0,227	- 0,454
Résultat par action (dilué) en EUR	III-U	- 0,204	- 0,398

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net consolidé		- 1 978	- 3 846
Indemnités de départ à la retraite	III-P	13	10
Effet d'impôt	III-V		
Éléments non reclassables en résultat		13	10
Ecart de conversion		- 286	444
Ecart de conversion relatif aux activités destinées à être cédées			
Effet d'impôt			
Éléments reclassables en résultat		- 286	444
Résultat global consolidé		- 2 251	- 3 412
Part du Groupe		- 2 251	- 3 412
Part des minoritaires		-	-

1.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En K€	Capital	Réserves et résultats non		Ecarts	Paiements	Ecarts	Part	Part	Total			
	Actions	distribués		de	en	Actuariels	Groupe	Minoritaires				
	Ordinaires			Conversion	actions (IFRS2)							
Au 31 décembre 2019	1 695	127	-	241	21	-	92	1 510	-	1 510		
Augmentation de capital								-		-		
Réduction du capital								-		-		
Frais imputés sur la prime d'émission								-		-		
Ecart de conversion				444				444		444		
Paiements en actions					27			27		27		
Autres variations		-	120					-	120	-		
Ecarts actuariels sur Indemnités départ à la retraite						-	10	-	10	-		
Incidence de l'application IFRIC sur IAS 19 (1)			33					33		33		
Résultat net		-	3 846					-	3 846	-		
Au 31 décembre 2020	1 695	-	3 806	203	48	-	102	-	1 962	-	1 962	
Augmentation de capital	352		2 700						3 052		3 052	
Réduction du capital									-		-	
Frais imputés sur la prime d'émission		-	205					-	205	-	205	
Ecart de conversion				-	286			-	286	-	286	
Autres variations									-		-	
Paiements en actions					20				20		20	
Ecarts actuariels sur Indemnités départ à la retraite							13		13		13	
Résultat net		-	1 978					-	1 978	-	1 978	
Au 31 décembre 2021	2 047	-	3 289	-	83	68	-	89	-	1 346	-	1 346

(1) Impacts de la décision de l'IFRIC d'avril 2021 sur l'attribution des avantages aux périodes de service, comme décrit dans la note II-A-ii

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En K€	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net		-1 978	-3 846
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie:			
Plus ou moins-value de cession	III-A-B	22	23
Amortissements et provisions		542	531
Impôts		-29	96
Autres			0
Variation des actifs et passifs :			
Stocks	III-F	6	230
Clients et comptes rattachés	III-G	-531	395
Autres actifs courants	III-H	-428	-18
Fournisseurs	III-L	-38	-231
Autres passifs	III-L	1 870	2 361
Variation des autres actifs non courants	III-E	20	22
Effets de retraitement IFRS16	II-I	-224	-206
Variation des écarts de conversion			-141
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles		-768	-784
Acquisition d'immobilisations	III-A-B	-570	-439
Incidence des variations de périmètre		0	0
Cession d'immobilisations	III-A-B	24	0
Variation des immobilisations financières	III-C	4	24
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement		-542	-415
Augmentation de capital	III-J	2 846	27
Variation des emprunts		195	870
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement		3 041	897
VARIATION DE TRESORERIE		1 731	-302
Trésorerie en début d'exercice	III-I	984	1 286
Trésorerie en fin d'exercice	III-I	2 714	984

GROUPE ALPHA MOS

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOMMAIRE

SOMMAIRE

I	PRESENTATION DU GROUPE	11
I.A	PRESENTATION DU GROUPE	11
I.B	FAITS MAJEURS DE LA PERIODE	12
I.C	EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 décembre 2021	15
II	PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION	16
II.A	PRINCIPES GENERAUX ET NORMES APPLICABLES	16
II.B	METHODES DE CONSOLIDATION	18
II.C	ESTIMATIONS COMPTABLES SIGNIFICATIVES	18
II.D	CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES	19
II.E	ECART D’ACQUISITION	20
II.F	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	20
II.G	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22
II.H	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22
II.I	CONTRATS DE LOCATION	22
II.J	DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES	23
II.K	STOCKS ET EN-COURS	24
II.L	ACTIFS FINANCIERS	24
II.M	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	24
II.N	CAPITAL ET FRAIS D’AUGMENTATION DE CAPITAL	25
II.O	PASSIFS FINANCIERS	25
II.P	PROVISIONS	25
II.Q	DETTES FOURNISSEURS	26

II.R	AVANTAGES ACCORDES AUX SALARIES	26
II.S	PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS.....	27
II.T	CHIFFRE D’AFFAIRES – RECONNAISSANCE DU REVENU	27
II.U	RESULTAT PAR ACTION	27
II.V	IMPOTS.....	28
II.W	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	28
II.X	GESTION ET EVALUATION DES RISQUES FINANCIERS.....	28
III	NOTES DETAILLEES	31
III.A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	31
III.B	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32
III.C	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	33
III.D	DROITS D’UTILISATION RELATIF AUX CONTRATS DE LOCATION.....	33
III.E	AUTRES ACTIFS NON COURANTS.....	33
III.F	STOCKS ET EN-COURS.....	34
III.G	CLIENTS ET CREANCES RATTACHEES	34
III.H	AUTRES ACTIFS COURANTS	35
III.I	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	36
III.J	CAPITAL	36
III.K	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	36
III.L	PASSIFS COURANTS.....	37
III.M	DETTES DE LOCATIONS.....	38
III.N	PASSIFS EVENTUELS	38
III.O	PASSIF FINANCIER A LONG TERME ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS.....	38
III.P	PERSONNEL ET AVANTAGES.....	39
III.Q	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	40
III.R	AUTRES PRODUITS ET CHARGES DES ACTIVITES COURANTES	41
III.S	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELLES	41
III.T	RESULTAT FINANCIER.....	41

III.U	RESULTAT PAR ACTION	42
III.V	IMPOTS.....	42
IV	AUTRES NOTES	43
IV.A	ENGAGEMENTS FINANCIERS	43
IV.B	INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES	43
IV.C	EFFECTIFS.....	43
IV.D	REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION – MODALITES RUPTURES MANDATS	43
IV.E	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	44
IV.F	TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL	44
IV	INFORMATION SECTORIELLE.....	46

I - PRESENTATION DU GROUPE

I.A – PRESENTATION DU GROUPE

Les présents comptes consolidés au 31 décembre 2021 sont établis par Alpha MOS, société anonyme de droit français dont le siège est à Toulouse (31500) Immeuble Le Colombus, 4 rue Brindejonc des Moulinais.

Alpha MOS, spécialiste de l'analyse sensorielle, est leader mondial du déploiement de solutions de mesure de l'odeur, du goût et de la vision principalement à destination des industries agroalimentaires, des boissons et du packaging (volet d'activités dit « FoodTech »).

Par ailleurs, Alpha MOS s'appuie sur son expertise technologique d'analyse des Composés Organiques Volatiles (COV) afin de développer une plateforme miniaturisée d'analyse des biomarqueurs de l'haleine permettant de mesurer l'évolution de maladies chroniques (Projet dit « MedTech »).

Créée en 1993, Alpha MOS est une société globale implantée en France qui possède des filiales en Chine et aux Etats-Unis.

Alpha MOS investit continuellement dans la recherche et développement afin de satisfaire les besoins des marchés « FoodTech » et innove pour développer les marchés d'analyse sensorielle « MedTech », notamment à travers sa filiale BOYDSense.

Alpha MOS conçoit, fait fabriquer et commercialise, directement, via ses filiales et via des distributeurs :

- Une gamme complète de solutions innovantes dédiées à la caractérisation olfactive, gustative et visuelle (nez, langues et yeux électroniques),
- Des services d'analyse sensorielle en amont ou en accompagnement de la vente des solutions,
- Des dispositifs spéciaux de préparation et extraction d'échantillons, en complément des produits, pour automatiser les analyses chimiques.

Jusqu'au 31 janvier 2022, la société était cotée sur Euronext Paris Eurolist – Compartiment C (FR0013421286 ALM) depuis 1998.

A la suite de l'approbation de sa demande d'admission par le Comité des Admissions d'Euronext, Alpha MOS a annoncé que le transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris le 31 janvier 2022.

I.B – FAITS MAJEURS DE LA PERIODE

A) Principaux facteurs ayant eu une incidence sur l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'exercice courant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 a été marqué par les événements suivants :

i) Renégociation du plan de continuation de septembre 2014

En date du 19 février 2021, la société a demandé une nouvelle modification de son plan de redressement par voie de continuation, adopté en septembre 2014, afin de profiter des nouvelles mesures d'étalement autorisées dans le cadre de la crise sanitaire.

La somme restant due au 31 décembre 2020 au titre de ce plan était de 1.333 K€.

Par jugement du 11 mars 2021, le Tribunal de commerce de Toulouse a donné son accord à cette nouvelle demande de modification du plan. Celle-ci a permis l'allègement des échéances de remboursement des années 2021 et 2022 en les reportant en partie sur les années 2025 et 2026.

Les nouvelles échéances de remboursement détaillées par année sont maintenant les suivantes :

Echéances 2021 : 79 K€
Echéances 2022 : 196 K€
Echéances 2023 : 275 K€
Echéances 2024 : 301 K€
Echéances 2025 : 354 K€
Echéances 2026 : 105 K€

La somme restant due au 31 décembre 2021 au titre de ce plan est de 1.290K€.

ii) Comptes courants d'actionnaires

Le montant des comptes courants d'actionnaires s'élevait en principal à 1 M€ au 31 décembre 2020.

Afin de faire face à ses besoins de trésorerie la société a de nouveau fait appel à ses deux actionnaires principaux, le FPCI JOLT TARGETED OPPORTUNITES, représenté par sa société de gestion Jolt Capital et la société AMBROSIA INVESTMENTS AM SARL.

Ceux-ci ont à nouveau accepté d'apporter en comptes courants d'actionnaires un montant complémentaire de 1 M€ qui a été versé le 22 avril 2021.

A l'issue de cette opération le montant total apporté en comptes courants d'actionnaires est de 2 M€ en principal.

iii) PGE Société Générale

En date du 12 juillet 2021, la Société Générale a donné son accord pour la mise en place d'un prêt garanti par l'état (PGE) selon les conditions suivantes :

- Montant : 265.000 Euros
- Durée : 1 an
- Taux : 0,25% par an hors assurance.
- Option d'amortissement additionnel. Il est d'ores et déjà indiqué que la société entend faire le choix d'un amortissement total du prêt sur une durée aditionnelle de 5 ans à compter de la date d'échéance initiale.

Il est par également rappelé ci-après les conditions du premier PGE mis en place avec la Société Générale le 26 mai 2020 :

- Montant : 370.000 Euros
- Durée : 1 an
- Taux : 0,25% par an hors assurance.
- Option d'amortissement additionnel. Il est d'ores et déjà indiqué que la société a fait le choix d'un amortissement total du prêt sur une durée aditionnelle de 5 ans à compter de la date d'échéance initiale.

A titre d'information il convient de noter qu'il n'y pas eu de covenant bancaire de mis en place avec ces deux emprunts.

iv) Augmentation de capital

Le Groupe a réalisé au mois d'octobre 2021 une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (DPS) d'un montant de 3 052 144,80€ par l'émission de 1 695 636 Actions Nouvelles au prix unitaire de 1,80 €.

La demande de souscription s'est élevée à 2 844 344 actions soit 5,12M€ et 167,74 % du montant initial et s'est répartie de la manière suivante :

- 1 686 979 actions à titre irréductible
- 1 009 514 actions à titre réductible
- 147 851 actions à titre libre.

L'ensemble des souscriptions à titre irréductible ont été servies. Les souscriptions à titre réductible ont été servies à hauteur 8 657 actions. Les souscriptions à titre libre n'ont pas été servies.

Le montant brut de l'opération s'élève à 3,05 millions d'euros et se traduit par la création de 1 695 636 actions nouvelles au prix unitaire de 1,80 €, correspondant à 100% du nombre de titres initialement offerts.

Le capital social de la société post-augmentation de capital s'élève à 2 034 763,40 €, divisé en 10 173 817 actions de 0,20 € de valeur nominale chacune. Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché Euronext Compartiment C à Paris des actions nouvelles a été effectué le 2 novembre 2021.

Les fonds levés dans le cadre de cette augmentation de capital devraient notamment permettre à Alpha Mos de :

- Financer le besoin en fonds de roulement pour les 12 prochains mois face à une activité confirmée soutenue et accélérer le déploiement du nouveau modèle d'affaires sur les segments porteurs du secteur agro-alimentaire, estimé à un potentiel de 700M€
- Effectuer le remboursement des dettes financières et sociales contractées notamment dans la période du Covid
- Poursuivre les développements technologiques dans l'activité Foodtech.

v) Etude clinique avec le CHU de Toulouse

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Toulouse réalisera une étude clinique pour BOYDSense, afin d'améliorer et de valider la précision du dispositif non invasif de surveillance du glucose de BOYDSense utilisant l'analyse de l'haleine.

Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Toulouse et BOYDSense ont conclu un accord pour réaliser une étude clinique pour améliorer et valider sur une cohorte de 100 personnes atteintes de diabète de type 2, la précision du dispositif non invasif de surveillance du glucose développé par BOYDSense.

Il s'agit de la deuxième étude clinique commandée par BOYDSense. La première, réalisée à l'University Hospital Coventry & Warwickshire sur une cohorte de 112 personnes a démontré que la technologie brevetée d'analyseur d'haleine de BOYDSense a le potentiel de répondre aux directives réglementaires en matière de précision. L'objectif de la deuxième étude est de tester et de valider les performances des algorithmes développés sur la base des résultats de la première étude.

Les premiers tests ont démarré en décembre 2021 et devraient se poursuivre sur plusieurs mois en 2022.

Il s'agit d'une étape très importante pour la validation de la technologie BOYDSense et pour les personnes atteintes de diabète.

vi) Programme de financement européen Horizon Europe

Alpha MOS a annoncé que sa filiale MedTech BOYDSense a été sélectionnée par l'accélérateur « European Innovation Council (EIC) » du programme de financement Horizon Europe, reconnaissant ainsi l'excellence de son travail d'innovation médicale dédiée au suivi des maladies chroniques.

La subvention de €2.5M de l'EIC permettra d'accélérer le développement d'un analyseur d'haleine miniaturisé pour la surveillance de la glycémie des prédiabétiques et diabétiques de type 2.

L'accélérateur EIC est la pierre angulaire du programme de financement Horizon Europe (2021-2027) géré par la Commission européenne (CE) et le Conseil européen de l'innovation (EIC). Il s'agit d'un programme très sélectif à destination principalement des petites et moyennes entreprises (PME) ayant besoin d'un soutien financier pour développer et industrialiser une innovation. Intégrer l'accélérateur EIC du programme Horizon Europe est une étape déterminante pour BOYDSense.

I.C - EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 décembre 2021

i) Transfert effectif de la cotation des titres Alpha MOS sur le marché Euronext Growth Paris

A la suite de l'approbation de sa demande d'admission par le Comité des Admissions d'Euronext, Alpha MOS a annoncé que le transfert de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris le 31 janvier 2022.

Ce transfert permet à Alpha MOS d'être admise à la cotation sur un marché plus approprié à la taille de l'entreprise et à sa capitalisation boursière. Le transfert sur Euronext Growth Paris lui permet de bénéficier d'un cadre réglementaire mieux adapté aux PME et de diminuer les coûts liés à la cotation, tout en lui permettant de continuer à bénéficier de l'attrait des marchés financiers.

Le projet de transfert avait été approuvé par les actionnaires de la Société, réunis en Assemblée Générale le 24 Novembre 2021 et mis en œuvre par la Conseil d'Administration le jour même.

La cotation des titres sur le marché Euronext Growth Paris s'est effectuée par le biais d'une procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes de la Société, sans émission d'actions nouvelles.

Alpha MOS continuera de délivrer une information exacte, précise et sincère, en rendant publique toute information privilégiée concernant la société, conformément au règlement européen sur les abus de marché (Règlement MAR). Ces dispositions resteront également pleinement applicables à Alpha MOS, notamment en matière de déclaration des opérations réalisées par les dirigeants (et personnes qui leur sont liées) sur les actions de la société.

Alpha MOS prévoit de maintenir ses pratiques précédentes et donc de continuer à établir ses comptes selon les normes IFRS.

ii) Société innovante

En date du 25 avril 2022, Alpha MOS a annoncé qu'elle a reçu la qualification « entreprise innovante », délivrée par BPI France pour qui l'innovation, source essentielle de compétitivité, est une priorité. Cette qualification offre la possibilité à des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) de prendre une participation dans la société.

iii) Conflit Russo-Ukrainien

Le conflit en Ukraine n'a pas d'impact sur le Groupe.

II – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D’EVALUATION

II.A PRINCIPES GENERAUX ET NORMES APPLICABLES

i : CONTINUITE D’EXPLOITATION

Au 31 décembre 2021, la société dispose d’une trésorerie de 2,7 m€.

Les comptes 2021 ont donc été arrêtés en appliquant le principe de continuité d’exploitation au regard des prévisions de trésorerie et des actions engagées par la Direction.

Ces prévisions intègrent notamment les principaux financements suivants :

- L’activité MedTech a reçu le soutien de l’Europe via une subvention de l’EIC (European Innovation Council) de €2.5M qui sera versé en 3 tranches, la première représentant au moins 50% du total est attendue en juin 2022.
- La Direction s’est rapprochée de son partenaire bancaire afin d’obtenir une tranche complémentaire de PGE pour un montant minimum de 0,5 m€ en juin 2022. La Direction estime avoir de bonne chance d’aboutir sur ce financement qui est nécessaire pour le maintien du principe de continuité d’exploitation.

A noter, l’obtention de la qualification « d’entreprise innovante » de la part de BPI France en avril dernier, laquelle offre la possibilité à des Fonds Communs de Placement dans l’Innovation (FCPI) de prendre désormais une participation dans ALPHA MOS.

La direction a estimé, sur la base de l’historique et de sa connaissance du marché, que ces hypothèses ont une chance raisonnable de se concrétiser dans les délais requis. Les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité d’exploitation dans ce contexte.

ii : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés IFRS de l’exercice clos au 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le conseil d’administration du 29 avril 2022.

Les états financiers sont présentés en K€ arrondis au millier d’euros le plus proche.

Les comptes consolidés couvrent une période de 12 mois, à la fois pour l’exercice clos le 31 décembre 2020 et pour l’exercice clos le 31 décembre 2021.

Conformité au référentiel IFRS

En accord avec Le règlement CE n° 297/2008 du 11 mars 2008 modifiant le règlement 1606/2002 sur les normes internationales, ces états financiers consolidés, au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux normes internationales d’information financière (International Financial Reporting Standards-IFRS) telles qu’approuvées par l’Union Européenne au 31 décembre 2021.

Le référentiel IFRS comprend :

- les normes IFRS ;

- les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) ;

les IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee)

Application des normes et interprétations en vigueur au 31 décembre 2021

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2021 sont identiques à ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2020, à l'exception des amendements nouvellement applicables au 1er janvier 2021 détaillés dans les notes ci-dessous.

Ces comptes ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, et disponible sur le site http://ec.europa.eu/commission/index_enl.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Au bilan, les actifs et les passifs du Groupe inférieurs à 1 an sont classés en courant. Tous les autres actifs et passifs sont classés en non courant. Les charges du compte de résultat sont présentées par nature.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2021

- IFRIC - Attribution des droits IDR aux années d'ancienneté ;

L'IFRS IC a publié dans son update d'avril 2021 une décision définitive clarifiant la façon dont sont calculés les engagements relatifs à certains régimes à prestations définies comportant une obligation de présence au moment du départ en retraite, un plafonnement des droits à partir d'un certain nombre d'années d'ancienneté et dépendant de l'ancienneté du salarié à la date de départ en retraite.

Selon cette décision, l'IFRS IC a considéré que l'engagement devait être constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquels le salarié génère un droit à l'avantage. L'application de cette décision a conduit à un changement de méthode comptable dont les effets sont reflétés de manière rétrospective conformément à la norme IAS 8.

En conséquence, les exercices publiés ont été ajustés avec prise en compte de l'impact à compter du 1er janvier 2020 correspondant à la date d'ouverture du 1er exercice présenté en comparatif.

L'ajustement à cette date a été effectué en contrepartie des capitaux propres. Les coûts des services, y compris passés, la charge d'intérêt et les écarts actuariels ont été ajustés.

Les impacts de cette décision sont présentés dans la note sur les provisions pour (note III-P).

- Amendements à IAS 39, IFRS 4, IFRS 7, IFRS 9 et IFRS 16 - Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2 ;
- IFRS 16 : L'IASB a publié le 31 mars 2021 un amendement à IFRS 16 « Allègement de loyers lié à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 » entré en vigueur le 31 août 2021 qui offre au locataire la faculté de s'exempter, sous certaines conditions, d'évaluer si un allègement de loyers lié à la COVID-19 est une modification de contrat.

- Amendements à IFRS 4 – Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 (classement et évaluation des instruments financiers, dépréciation des actifs financiers et comptabilité de couverture).

Ces textes n'ont pas engendré de conséquence particulière sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2021.

Normes et interprétations applicables postérieurement au 31 décembre 2021

- Amendement à IFRS 3 – Regroupement d'entreprises – Référence au cadre conceptuel ;
- IFRS 17 – Contrats d'assurance ;
- Amendement à IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants ;
- Amendement à IAS 16 – Immobilisations corporelles : produit de la vente avant utilisation prévue
- Amendement à IAS 37 – Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire ;
- IAS 12 : L'IASB a publié le 7 mai 2021 un amendement à IAS 12 sur les impôts différés actifs et passifs résultant d'une même transaction.
- IAS 8 : L'IASB a publié le 12 février 2021 un amendement à IAS 8 sur la définition des changements d'estimation.
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018 / 2020.

Le Groupe n'a appliqué aucun de ces nouveaux amendements ou nouvelles/interprétations par anticipation et n'anticipe pas d'impact significatif de l'entrée en vigueur de ces textes.

II.B - METHODE DE CONSOLIDATION

Exercice clos le 31 décembre 2021

Raison sociale	Forme	Siren	Capital social (monnaie locale)	siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Alpha MOS	SA	389 274 846	2 034 763	Toulouse (31)	société mère	société mère	IG
Alpha MOS America	Inc (USA)	-	2 114 779	Maryland	100%	100%	IG
Alpha MOS (Shanghai) Instruments Trading Co	WOFE	-	1 002 000	Shanghai	100%	100%	IG
BoydSense	Inc (USA)	-	8 524 837	Californie	100%	100%	IG
BoydSense SAS	SAS	880 924 774	1 000	Toulouse (31)	100%	100%	IG

Au 31 décembre 2020, le périmètre et les méthodes de consolidation étaient identiques.

III.C – ESTIMATIONS COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les estimations dans les états financiers sont impactées soit par les jugements exercés sur les traitements comptables retenus soit par les hypothèses utilisées pour l'évaluation des actifs et des passifs.

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants du Groupe à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants consolidés des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Notes III-A et III-B) ;
- Les droits d'utilisations relatifs aux contrats de location et les dettes associées (Note III-D) ;
- Le crédit d'impôt recherche (Note III-H).

Au 31 décembre 2021, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Les estimations et hypothèses retenues dans les comptes consolidés ont été déterminées à partir des éléments en possession du Groupe à la date de clôture annuelle.

II.D CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

La monnaie de présentation des comptes du Groupe est l'Euro. Les états financiers des sociétés consolidées dont la devise de fonctionnement est différente de l'euro sont convertis au cours de clôture pour le bilan de la période et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en Autres Eléments du Résultat Global.

Les taux de change utilisés sont les suivants:

Devises	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Dollar américain (1\$ = ...€)			
Cours de clôture	0.8829	0.8149	0.8902
Cours moyen	0.8450	0.8762	0.8932
RMB chinois (1 RMB = ...€)			
Cours de clôture	0.1390	0.1247	0.1278
Cours moyen	0.1310	0.1271	0.1293

II.E ECART D'ACQUISITION

La norme IFRS3 révisée est applicable à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} octobre 2009. En application d'IFRS3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie remise le jour de l'acquisition.

Pour chaque regroupement d'entreprise, l'acquéreur doit décider de la manière de mesurer la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur - sauf exceptions.

Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3.

Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

L'excédent de la somme du coût d'acquisition et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise par rapport au solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à la juste valeur est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} octobre 2009 ont été comptabilisés selon la norme IFRS3 antérieure en application de laquelle, notamment, les frais d'acquisition étaient incorporés dans l'écart d'acquisition.

II.F FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés comme des dépenses à mesure qu'ils sont engagés.

Les frais de R&D ont représenté un montant de 1 186 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à comparer à 1 911 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La répartition entre les activités FoodTech et MedTech est présentée dans le tableau ci-dessous.

<u>Dépenses de R&D</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Projets Medtech	1 276	858
Projets Foodtech	892	795
<hr/> Total dépenses	<hr/> 2 168	<hr/> 1 653
<i>dont charges de personnel</i>	1 554	1 284
<i>dont charges externes</i>	614	369
 Dépenses immobilisées	 -257	 -467
<hr/> Total impact P&L	<hr/> 1 911	<hr/> 1 186

La filiale BOYDSense a été sélectionnée en 2021 par l'accélérateur EIC (European Innovation Council) pour soutenir financièrement le développement du projet Medtech. Ainsi, la filiale a obtenu un accord de financement de 2,5 m€ dont 1,3 m€ qui devraient être versés en juin 2022. Par ailleurs, Alpha Mos a également obtenu en avril 2022, la labélisation société innovante qui rend la société éligible aux fonds FCPI.

La subvention de l'EIC associés aux fonds apportés par les actionnaires au cours de l'exercice 2021 vont permettre de financer un Milestone important du programme de recherche qui consiste à fiabiliser l'algorithme de mesure de la glycémie.

Compte tenu de ces éléments nouveaux et perspectives favorables, les dépenses de R&D lié au projet Medtech ont été activées à partir du second semestre 2021.

En conformité avec la norme IAS 38 (Immobilisations incorporelles), ces dépenses sont constatées en charge de la période dans la rubrique « Frais de recherche

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut :

- démontrer son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- démontrer la façon dont l'immobilisation incorporelle va générer des avantages économiques probables futurs soit par la commercialisation, soit par son utilité interne pour le Groupe,
- évaluer précisément les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement,
- évaluer le coût de cet actif de façon fiable.

La comptabilisation en actif des frais de développement débute lorsque les critères sont remplis. L'actif est comptabilisé à son coût de production.

L'amortissement de l'actif débute au terme de la phase de développement, lorsque l'actif est prêt à l'emploi.

Le Groupe suit l'évolution de ses projets de développement individuellement. A partir du moment où les conditions énoncées dans la norme sont réunies, les frais identifiés sur le plan analytique sont activés net des subventions ou aides publiques en conformité avec IAS 20. L'amortissement est calculé sur les durées standards suivantes :

- Projets de développement de logiciels : 3 ans
- Projets de développement d'instruments : 5 ans.

Ce rythme peut être accéléré en fonction des perspectives de rentabilité par projet. Ainsi, le Groupe revoit, lors des situations semestrielle et annuelle, le chiffre d'affaires réalisé sur chaque projet, la marge dégagée et les prévisions d'activité. Lorsque les réalisations sont inférieures aux hypothèses initiales en termes de marge, le Groupe procède à la dépréciation du projet.

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsqu'il apparaît que les avantages économiques attendus ne sont pas atteints.

II.G - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement aux frais de dépôt de brevet (frais de dossiers) validés ou en cours de validation. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilisation estimée à 10 ans dès que leur validation est effective.

II.H - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Pilotes et prototypes	Linéaire	3 ans
Matériel industriel	Linéaire ou dégressif	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	10 ans

II.I - CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2019, la norme IFRS 16 « Contrats de locations ».

Le Groupe reconnaît un contrat de location dès lors qu'il obtient la quasi-totalité des avantages économiques liés à l'utilisation d'un actif identifié et qu'il a un droit de contrôler cet actif. Les contrats de location du Groupe porte uniquement sur des actifs immobiliers.

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat, pour la valeur actualisée des paiements futurs. Cela se traduit par la constatation :

- d'un actif non courant « Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location » et,
- d'une dette de location au titre de l'obligation de paiement.

Les contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire ou d'une durée inférieure ou égale à 12 mois, sont comptabilisés directement en charges.

À la date de mise à disposition du bien, le droit d'utilisation évalué comprend : le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les coûts directs initiaux, les coûts estimés de remise en état de l'actif ainsi que les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée du contrat qui correspond en général à la durée ferme du contrat en tenant compte des périodes optionnelles qui sont raisonnablement certaines d'être exercées. Les dotations aux amortissements des droits d'utilisation sont comptabilisées dans le résultat opérationnel courant.

II.J - DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES

i Immobilisations incorporelles

Pour les immobilisations incorporelles à durée de vie finie, les valeurs comptables des actifs du Groupe sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice faisant apparaître qu'un actif ait subi une perte de valeur. Si un tel indice est identifié (baisse de valeur sur le marché ou obsolescence accélérée par exemple), un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable de l'actif ou du Groupe d'actifs concerné à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net de coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. Une dépréciation est constatée à chaque fois que la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

ii Immobilisations corporelles

Pour les immobilisations corporelles à durée de vie finie, les valeurs comptables des actifs du Groupe sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice faisant apparaître qu'un actif ait subi une perte de valeur. Si un tel indice est identifié (baisse de valeur sur le marché ou obsolescence accélérée par exemple), un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable de l'actif ou du Groupe d'actifs concerné à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net de coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée de l'estimation des flux de

trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité. Une dépréciation est constatée à chaque fois que la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

II.K - STOCKS ET EN-COURS

Les matières premières figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition hors frais de transport selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (Méthode F.I.F.O).

Les produits finis figurent à l'actif pour leur coût de revient qui intègre le coût de la matière première, les coûts de sous-traitance ainsi que les frais de main d'œuvre internes relatifs au contrôle qualité des capteurs.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués selon leur coût d'acquisition ou leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

II.L - ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent :

- les immobilisations financières,
- les actifs courants représentant les créances d'exploitation,
- des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers est définie par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir ».

i Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances.

Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

ii Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat.

II.M - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :

- les fonds de caisse et les dépôts à vue ;

- les placements à court terme (moins de 3 mois) : Comptes à terme à taux progressif, Dépôts à terme, Comptes rémunérés.

Les découverts bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe sont une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les placements de trésorerie à court terme, présentant une forte liquidité, et facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur sont considérés comme des équivalents de trésorerie.

Ces placements sont comptabilisés en juste valeur en contrepartie du résultat financier.

II.N - CAPITAL ET FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Les frais d'émission attachés aux augmentations de capital sont comptabilisés en déduction de la prime d'émission, nets d'impôts.

Ces frais sont représentatifs des coûts externes directement attribuables à l'opération, notamment les honoraires des conseils et les formalités légales.

II.O - PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers comprennent :

- les emprunts
- les autres financements et découverts bancaires
- les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des passifs financiers est définie par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir ».

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Les BSA AIR ont été comptabilisés en passifs financiers à leur juste valeur.

II.P – PROVISIONS

Conformément à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe constate une provision à la clôture pour chaque événement qui remplit l'ensemble des conditions suivantes :

- Existence d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement antérieur à la clôture ;
- Probabilité ou certitude qu'une sortie de ressources au bénéfice de tiers sera nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie après la date de clôture ;
- Valorisation estimée de façon fiable.

L'estimation de la valorisation des provisions est revue lors de chaque clôture. Les provisions sont maintenues tant que la société n'est pas en mesure de statuer clairement et avec certitude sur leur dénouement.

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif non courant.

Les provisions sont actualisées si nécessaire. L'impact de cette règle dans le Groupe ne concerne que les provisions pour avantages au personnel.

II.Q - DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs et autres créiteurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

II.R - AVANTAGES ACCORDES AUX SALARIES

Le Groupe provisionne certains avantages au personnel conformément à la norme IAS 19. Après analyse des réglementations spécifiques applicables aux pays dans lesquels le Groupe est présent, il en ressort que ces provisions concernent seulement la société française au titre des indemnités de départ en retraite.

Les obligations du Groupe en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié.

Conformément à l'IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les estimations des obligations du Groupe au titre des engagements du personnel des sociétés françaises sont calculées par un prestataire indépendant.

La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles :

- La probabilité de durée de service futur du salarié ;
- Le niveau de rémunération futur ;
- L'espérance de vie ;
- La rotation du personnel.

L'obligation calculée est actualisée (taux IBOXX Corporates AA) et comptabilisée sur la base des années de service des salariés, en tenant compte des charges sociales correspondantes.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Le Groupe ne comptabilise pas d'engagement au titre des médailles du travail compte tenu de son montant non significatif.

II.S- PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Des options d'achat et de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale (car il s'agit de plans dénoués en instruments de capitaux propres). La valeur des options est estimée selon les pratiques courantes de marché (modèle de Black & Scholes).

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité - période d'acquisition des droits - avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

II.T - CHIFFRE D'AFFAIRES – RECONNAISSANCE DU REVENU

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dès qu'il remplit les conditions suivantes :

- Les principaux risques et avantages ont été transférés au client ;
- Le Groupe n'a plus le contrôle effectif des biens et services vendus ;
- La valeur des transactions peut être mesurée de manière fiable.

La mise en œuvre de la norme IFRS 15 depuis le 1^{er} janvier 2018 n'a pas d'impact significatif au niveau du Groupe.

En effet, l'analyse des obligations de performance incluses dans les contrats de vente et du mode de transfert de contrôle a permis de conclure qu'il n'y avait pas de modification du mode de reconnaissance du chiffre d'affaires par rapport à ce qui était fait en application d'IAS 18.

II.U – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées de la détention par le Groupe de ses propres actions (à travers le contrat de liquidité).

II.V– IMPOTS

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale.

Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société, et notamment au taux normal de 26,5% pour la société mère.

II.W - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de flux de trésorerie est présenté en conformité avec la norme IAS 7.

Il reprend :

- les activités opérationnelles ;
- les activités d'investissement ;
- les activités de financement.

Les flux de trésorerie opérationnels sont calculés selon la méthode indirecte : les charges et les produits sans effet de trésorerie sont ajoutés ou retranchés du résultat net.

La trésorerie à l'ouverture et à la clôture comprend les disponibilités, les équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants.

Les flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat sont classés comme des flux opérationnels de trésorerie, à moins qu'ils ne puissent être spécifiquement rattachés aux activités de financement.

II.X - GESTION ET EVALUATION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe Alpha Mos peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers. Le cas échéant, le Groupe met en œuvre des moyens simples et adaptés à sa taille pour limiter les effets potentiellement défavorables de ces risques sur sa situation financière.

i Risques de change

Chaque société du Groupe réalise sa facturation dans sa devise nationale :

- France Facturation en Euros
- Etats-Unis Facturation en Dollars américains
- Chine Facturation en Yuans

Le Groupe n'a pas pris de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes.

ii Risques de taux

Le Groupe n'a pas d'exposition significative au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où il n'a souscrit aucune dette à taux variable.

L'exposition du Groupe concerne principalement les équivalents de trésorerie. Ceux-ci sont composés de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération des placements et les flux de trésorerie générés.

Les dettes en Euros à plus d'un an ont été actualisées au taux de 5% (sauf les dettes fiscales).

L'impact de la désactualisation enregistrée dans le résultat financier s'élève à un produit de 53 K€.

Les engagements de retraite sont actualisés au taux de 0.98 % contre 0,34% au 31 décembre 2020.

iii Risques de liquidité

Le Groupe a mis en place un ensemble de financements destinés à lui permettre d'assurer sa liquidité. Il s'assure qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance.

Au 31 décembre 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 2 715 K€ (984 K€ au 31 décembre 2020).

La répartition des passifs courants et non courants en fonction de leurs échéances est la suivante :

<i>En K€</i>	<i>moins d'un an</i>	<i>de 1 an à 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>	<i>Total</i>
31/12/2021	5 888	3 321	0	9 209
31/12/2020	4 085	2 941	0	7 026

iv Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

v Risques de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable, telle que présentée à la Note III-G. Le Groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

L'état des créances échues et non dépréciées est présenté en Note III-G.

Analyse des actifs financiers individuellement dépréciés :

Au 31 décembre 2021 le montant des créances douteuses est de 38 K€, dépréciées à 95%.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Le Groupe a une politique d'investissement sélective et prudente en matière de gestion de ces excédents de trésorerie, ces derniers se limitant à des placements court-terme (SICAV monétaires) constitués sans risque en capital (autre que le risque de contrepartie).

Le Groupe fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

III NOTES DETAILLES

III.A IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations des immobilisations incorporelles au cours des deux derniers exercices s'analysent comme suit :

31 décembre 2021						
En K€	31/12/2020	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2021
Valeurs brutes						
Frais de développement	2 875					2 875
Brevets	355	22	15			362
Brevets en cours de validation	203	122	19		49	257
Logiciels	298	22				320
Logiciels en cours	7	365				372
Ecart de conversion	- 4			14		10
Total	3 734	531	34			4 196

Amortissements et Dépréciations	31/12/2020	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2021
Amortissement & Déprec des frais de R&D	2 237	126				2 363
Amortissement & Déprec des brevets	139	32	14			157
Amortissement & Déprec logiciels	254	53				307
						-
Total	2 630	211	14		-	2 827
Valeur nette	1 103					1 368

31 décembre 2020						
En K€	31/12/2019	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2020
Valeurs brutes						
Frais de développement	2 664	211				2 875
Brevets	230	125				355
Brevets en cours de validation	191	97	85			203
Logiciels	276	22				298
Logiciels en cours	7					7
Ecart de conversion				- 4		4
Total	3 368	455	85			3 734

Amortissements et Dépréciations	31/12/2019	Augmentations de la période	Diminutions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2020
Amortissement & Déprec des frais de R&D	2 112	125	-			2 237
Amortissement & Déprec des brevets	118	21				139
Amortissement & Déprec logiciels	214	40				254
						-
Total	2 444	186	-		-	2 630
Valeur nette	924					1 103

L'évolution des frais de R&D immobilisés s'explique par les charges de la période immobilisées conformément aux principes de IAS 38.

Conformément à la norme IAS 36, au 31 décembre 2018, la société avait mené des tests de dépréciations sur ses actifs de recherche et développement. L'un des critères de la norme IAS 38 n'était plus respecté. En conséquence, le Groupe avait constaté au 31 décembre 2018 une provision pour dépréciation des actifs de développement relatifs au projet micro capteurs pour un montant de 1 567 K€.

Cette provision a été maintenue dans les comptes au 31 décembre 2021.

III.B IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles au cours des deux derniers exercices s'analysent comme suit :

31 décembre 2021								
Valeurs brutes	En K€	31/12/2020	Correction	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2021
Installations générales		202	-	6	-			208
Installations Techniques, Matériel et Outillage		1 380	-	28				1 408
Autres immobilisations		142	-	52	39			155
Ecart de change		- 32						32
Total		1 692		86	39	-	-	1 739

Amortissements et Dépréciations								
En K€		31/12/2020	Correction	Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2021
Amort. & Dépréc. Installations générales		30	-	12				42
Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage		1 066	-	52				1 118
Amort. & Dépréc. Autres immobilisations		257	-	29	39			247
Ecart de change		- 17						17
Total		1 336		93	39	-	-	1 390
Valeurs nettes		356						349

31 décembre 2020								
Valeurs brutes	En K€	31/12/2019		Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2020
Installations générales		161		41				202
Installations Techniques, Matériel et Outillage		1 369		11				1 380
Autres immobilisations		166		15	39			142
Ecart de change		-				- 32		32
Total		1 696		67	39	- 32	-	1 692

Amortissements et Dépréciations								
En K€		31/12/2019		Augmentations de la période	Cessions de la période	Variation change	Reclassements	31/12/2020
Amort. & Dépréc. Installations générales		30						30
Amort. & Dépréc. Install. Tech, Matériel et Outillage		1 066						1 066
Amort. & Dépréc. Autres immobilisations		147		129	19			257
Ecart de change		-				- 17		17
Total		1 243	-	129	19	- 17	-	1 336
Valeurs nettes		453						356

III.C IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs brutes		
Prêts	51	55
Dépôts et cautionnements	75	76
Valeurs mobilières de placement (a)	45	45
Total	171	176

(a) Ces éléments sont nantis et ne présentent pas de caractère liquide.

III.D DROITS D'UTILISATION RELATIF AUX CONTRATS DE LOCATION

Les droits d'utilisations relatifs aux contrats de location évoluent de la manière suivante entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 :

En K€ Montants NET	Terrain et bâtiments	Autres équipements	TOTAL
Montant net au 01/01/2021	856	21	877
Nouveaux contrats	353	0	353
Fins de contrats	22	0	22
Amortissements cumulés	225	9	234
Ecart de conversion	28	0	28
Montant net au 31/12/2021	990	12	1 002

III.E AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants ressortent à 2 K€ au 31 décembre 2021.

Il est rappelé que compte tenu des incertitudes sur leur recouvrabilité future, les impôts différés actifs ne sont pas reconnus.

Les autres actifs courants au 31 décembre 2021 concernent les clients douteux (se référer à la note III-G).

En K€ Montants NET	31/12/2021	31/12/2020
Autres actifs non courants	2	20

III.F STOCKS ET EN-COURS

Les stocks à la clôture se détaillent comme suit :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs brutes		
Matières premières	969	900
Produits finis	304	380
Total	1 273	1 280
Provisions		
Matières premières	529	518
Produits finis	114	140
Total	643	658
Valeur nette	630	622

Les provisions évoluent de la manière suivante :

Provisions pour dépréciation En K€	31/12/2020	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisés	31/12/2021
sur Stocks et En-Cours	659	121		137	643
Total	659	121	-	137	643

Les provisions portent sur une pluralité de références. Les stocks nécessitant une dépréciation afin de les ramener à leur valeur nette de réalisation sont identifiés sur la base des délais de rotation, ce calcul pouvant être ajusté en fonction d'obsolescences spécifiques.

III.G CLIENTS ET CREANCES RATTACHEES

En K€	Montant Total	Moins d'un an	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Valeurs Brutes				
Clients douteux	40		40	
Provisions pour dépréciation	38		38	
Autres actifs non courants	2	-	2	-
Clients et comptes rattachés	911	911		
<i>Rappel 31/12/2020 - Valeur nette</i>	<i>350</i>	<i>348</i>	<i>2</i>	<i>-</i>

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

La provision évolue de la manière suivante :

Provisions pour dépréciation En K€	31/12/2020	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisés	31/12/2021
sur Créances douteuses	35	3	-		38
Total	35	3	-	-	38

Le service commercial et le service de l'administration des ventes analysent le risque de non recouvrement au regard de l'antériorité des créances ainsi que de la situation de la contrepartie. A la suite de cette analyse, les créances sont dépréciées dès lors qu'un risque est identifié.

Créances clients échues et non dépréciées En K€	31/12/2021	31/12/2020
Depuis moins de 30 jours	264	20
Depuis 30 à 60 jours	6	29
Depuis 60 à 90 jours	20	26
Depuis 90 jours ou plus	71	0
Total des créances clients échues et non dépréciées	361	75

III.H AUTRES ACTIFS COURANTS

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Créances fiscales (TVA)	184	140
Acomptes fournisseurs	136	55
Créances sociales	9	10
Débiteurs divers	18	23
Crédits d'impôts	230	202
Charges constatées d'avance	138	147
Total	715	577

Le poste Crédits d'impôts ne concerne que les crédits relatifs à l'année 2021 des sociétés Alpha MOS France et Boydsense SAS, principalement au titre du crédit impôt recherche et du crédit d'impôt innovation.

Ces crédits d'impôts se répartissent de la manière suivante :

- Alpha Mos France
 - o Crédit impôt recherche : 26 K€
 - o Crédit impôt innovation : 66 K€

- Boydsense SAS
 - o Crédit impôt recherche : 127 K€
 - o Crédit impôt innovation : 11 K€

III.I TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie se répartit comme suit au 31 décembre 2021 :

en K€	31/12/2021	31/12/2020
Apha MOS France	2 451	784
Alpha MOS America	129	49
Alpha MOS Chine	99	81
Boyd Sense US	28	35
Boyd Sense France	8	35
Total	2 715	984

III.J CAPITAL

Au 31 décembre 2020, le capital social était composé de 8 478 181 titres d'une valeur nominale de 0.20 €.

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres				
		Au début de période	Annulées pendant la période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	En fin de période
Actions ordinaires	0,20 €	8 478 181	1 695 636	-	-	10 173 817

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le Groupe a procédé à une augmentation de capital. Le montant brut de l'opération s'élève à 3,05 millions d'euros et se traduit par la création de 1 695 636 actions nouvelles au prix unitaire de 1,80 €.

Le capital social de la société post-augmentation de capital s'élève à 2 034 763,40 €, divisé en 10 173 817 actions de 0,20 € de valeur nominale chacune.

III.K PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions évoluent comme suit sur l'exercice :

En K€ Provisions pour	31/12/2020	Dotations de la période	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart Actuariel	31/12/2021
Risques et litiges	27			12		15
Indemnités de Départ en Retraite	119	19	-	-	13	125
Total	146	19	-	12	- 13	140

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs.

Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Le Groupe se défend devant les tribunaux chaque fois qu'il s'estime dans son droit.

Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement.

La provision pour indemnités de départ en retraite est détaillée en Note III-P.

III.L PASSIFS COURANTS

La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert.

Les passifs financiers à moins d'un an se répartissent comme suit :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Dettes financières (part à moins d'un an)	339	271
Fournisseurs et comptes rattachés	667	701
Avances reçues	24	126
Dettes sociales et fiscales	2 162	1 383
Autres dettes	2 202	1 157
Produits constatés d'avance	285	251
Total des autres dettes et comptes de régularisation	4 673	2 917
Total	5 679	3 889

III.M DETTES DE LOCATION

<i>en K€</i>	31/12/2021	31/12/2020
Dettes de location courante	209	197
Dettes de location non courante	858	735
Total	1 067	932

III.N PASSIFS EVENTUELS

La société n'estime pas devoir constituer de provision au 31 décembre 2021 au titre de passifs éventuels.

III.O PASSIF FINANCIER A LONG TERME ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

<i>En K€</i>	31/12/2021	De 1 à 5ans	Plus de 5 ans
Dettes financières	1 886	1 812	74
Fournisseurs et comptes rattachés	53	53	-
Dettes sociales	256	256	-
Dettes fiscales	58	58	-
Autres dettes	70	70	-
Total des autres dettes et comptes de régularisation	384	384	-
Total	2 323	2 249	74

<i>En K€</i>	31/12/2020	De 1 à 5ans	Plus de 5 ans
Dettes financières	1 730	1 546	184
Fournisseurs et comptes rattachés	61	61	-
Dettes sociales	36	36	-
Dettes fiscales	185	185	-
Autres dettes	48	48	-
Total des autres dettes et comptes de régularisation	269	269	-
Total	2 060	1 876	184

Les autres passifs non courants sont composés des dettes financières, des dettes fournisseurs, dettes sociales et fiscales et autres dettes qui sont remboursables à plus d'un an dans le cadre du plan de continuation de la société validé initialement le 19 septembre 2014 par le tribunal de commerce de Toulouse selon les modalités suivantes :

- ⇒ 9 échéances annuelles progressives (année 1 : 4%, Année 2 : 6%, Année 3 : 8%, Année 4 : 8%, Année 5 : 8%, Année 6 : 16,5%, Année 7 : 16,5%, Année 8 : 16,5%, Année 9 : 16,5%),
- ⇒ Règlement en 36 trimestrialités entre les mains du commissaire à l'exécution du plan.

Ces modalités ne concernent pas les créanciers qui ont choisi l'option 2 proposée lors de la modification du plan validée le 25 octobre 2016 par le tribunal de commerce de Toulouse. Cette option prévoit dans ce cas un règlement de 50% des créances pour solde de tout compte, en deux annuités de 25% chacune.

Une renégociation du plan avec le Tribunal de Commerce de Toulouse est intervenue au cours de l'exercice 2020.

Un jugement favorable a été rendu le 21 juillet 2020.

Une seconde renégociation est intervenue au cours du premier semestre 2021 (se référer à la Note 1 – faits marquants de l'exercice).

L'impact de la désactualisation enregistrée dans le résultat financier s'élève à un produit de 53 K€. En effet, la renégociation du plan au cours de l'exercice, conduit à un allongement de l'échelonnement du plan et ainsi à la comptabilisation d'un produit financier.

III.P PERSONNEL ET AVANTAGES

Charges de personnel

La répartition des charges de personnel sur l'exercice est la suivante :

<i>en K€</i>	31/12/2021	31/12/2020
Alpha MOS France	2 456	2 339
Alpha MOS America	537	380
Alpha MOS Chine	464	413
BoydSense Inc	335	480
BoydSense SAS	355	146
Total	4 147	3 758

Les charges de personnel d'Alpha Mos France tiennent compte d'une charge de 20 K€ au titre des paiements en actions en application de la norme IFRS 2.

Indemnités de départ en retraite

Les engagements de retraite reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.98 % au 31 décembre 2021 (0,34 % au 31 décembre 2020),
- Taux de progression des salaires : 1 % au 31 décembre 2021, (1 % au 31 décembre 2020),
- Table de mortalité : TH/TF 00-02 comme au 31 décembre 2020,
- Age de départ : 67 ans pour les cadres et les non-cadres

La provision calculée au 31 décembre 2021 selon ces hypothèses s'élève à 125 K€ et impacte le résultat consolidé de l'exercice pour - 18 K€ ainsi que les écarts actuariels de 13 K€ compte tenu de l'évolution du taux d'actualisation.

La société a appliqué la décision de l'IFRS IC publiée dans son update d'avril 2021.

L'application de cette décision a conduit à un changement de méthode comptable dont les effets sont reflétés de manière rétrospective conformément à la norme IAS 8.

En conséquence, les exercices publiés ont été ajustés avec prise en compte de l'impact à compter du 1er janvier 2020 correspondant à la date d'ouverture du 1er exercice présenté en comparatif. L'ajustement à cette date a été effectué en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 33 K€. De ce fait, au 1^{er} janvier 2020, la provision pour indemnités de départ en retraite a été diminuée du même montant.

Il n'y a pas eu d'indemnités de départ en retraite versée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Une variation du taux d'actualisation de +1% ou de -1% n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat.

Médailles du travail

Elles ne sont pas comptabilisées dans la mesure où l'engagement est non significatif au 31 décembre 2021.

III.Q PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

Les produits des activités ordinaires se répartissent de la manière suivante :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de systèmes	4 865	3 079
Prestations	475	399
Maintenance	8	14
Analyses	136	83
Autres	86	34
Total	5 570	3 609

III.R AUTRES PRODUITS ET CHARGES DES ACTIVITES COURANTES

Les principaux postes comptabilisés en Autres Produits et charges courants se répartissent de la manière suivante :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Subventions d'Exploitation	-	-
Production immobilisée	449	258
Divers	7	7
Transferts de charges	4	
Crédit d'Impôt	144	147
Total	604	412

III.S AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELLES

Les principaux postes comptabilisés en Autres produits et charges opérationnels sont :

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Autres produits	11	50
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles		-
Produits sur cessions d'immo.	25	-
Total des autres produits non courants	36	50
Amendes et pénalités diverses		-
Charges sur cessions d'immo.	- 39	24
Autres charges	- 31	5
Total des autres charges non courantes	- 70	29
Total	-34	21

III.T RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est principalement composé :

- de l'effet de la désactualisation des dettes à plus d'un an qui génère sur la période un produit financier de 53 K€ ;
- de l'effet des variations des cours des devises américaines et chinoise sur l'exercice ;
- de la charge de 75 K€, qui correspond à l'effet de l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de location.

<i>En K€</i>	31/12/2021		31/12/2020	
Résultat de Change	1	-		202
Produits nets sur cession de VMP et juste valeur	-			-
Autres Produits	5			26
Actualisation des emprunts et dettes à plus d'un an	53	-		17
Charges financières sur dette de location	-	75	-	86
Charge interets compte courant	-	176	-	43
Autres charges	-	9	-	5
Total	-	201	-	327

III.U RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées de la détention par le Groupe de ses propres actions.

Au 31 décembre 2021, le nombre moyen d'actions ressort à 8 729 042. Le nombre moyen d'actions dilué ressort pour sa part à 9 716 673.

Le résultat net étant une perte les stock-options donnant droit au capital de façon différée sont considérés comme anti-dilutifs. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

III.V IMPOTS

Compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des impôts différés actifs sur la base des prévisions d'activité, ils ne sont pas reconnus dans les comptes consolidés.

<i>En K€</i>	31/12/2021		31/12/2020	
Résultat comptable avant impôts	-	1 978	-	3 846
Impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante		495		1 077
Différences permanentes				
Crédits d'impôts		230		157
Incidence des pertes fiscales sur le résultat				
Déficits non activés	-	725	-	1 234
Autres				
Charge d'impôt effective		-		-

A titre d'information, le montant théorique des impôts différés actifs au 31 décembre 2021 s'élève à : 12 866 K€ (base de 42 383 K€ dont 29 888 K€ concernant la France).

IV AUTRES NOTES

IV.A ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021, la société n'avait aucun engagement à terme ou sur instrument dérivé.

Garanties données

Bénéficiaire	Nature	Montant
LCL (Prêt)	Nantissement titres	45 k€

Garanties reçues

Objet	Nature	Montant
Prêt LCL (300k€)	Garantie OSEO sur 60 %	180 k€
Prêt OSEO (150 k€)	Garantie Fonds International	90 k€
Location Informatique BNP	Garantie OSEO	120 k€

IV.B INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Il n'existe pas d'opérations avec les parties liées.

IV.C EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Effectif moyen France	33,5	34
Effectif moyen Filiales	7,5	16
Total	41	50

IV.D REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION – MODALITES RUPTURES MANDATS

	31/12/2021	31/12/2020
Traitement DG avantages en nature compris (en euros)	237 500	169 355
Jetons de présence décaissés en 2021 pour l'ensemble des administrateurs (au titre de l'année 2020)	21 000	-
Jetons de présence décaissés en 2021 pour l'ensemble des administrateurs (au titre de l'année 2021)	14 000	
Total	272 500	169 355

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la rémunération des organes de Direction ne concerne que la rémunération du Directeur Général.

Il n'est prévu aucune modalité particulière de rupture des mandats sociaux.

IV.E HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux comptes pour leurs missions d'audit des comptes statutaires et consolidés, ainsi que pour des services autres que la certification des comptes s'élevèrent à 87 K€ dont 43.2 K€ pour Deloitte & Associés (dont 0 K€ au titre de services autres que la certification des comptes) et 32.9 K€ pour Mazars. (dont 0 K€ au titre de services autres que la certification des comptes).

IV.F TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Il est rappelé que le Conseil d'administration avait décidé le principe d'une rémunération en titres sous la forme de stockoptions afin d'associer le Directeur Général et des salariés clés à la création de valeur sur le long terme.

Plan 2018

Aux termes du Conseil d'administration du 18 septembre 2018, 3.275.333 options ont été attribuées

Les principales données relatives à ce plan étaient les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés et Dirigeants sociaux de la société.
- Période d'exercice des bons : dix (10) ans maximum.
- Le prix d'exercice est égal à un (1) euro.
- Le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive, sur une période de quatre (4) ans, avec un seuil d'acquisition d'un (1) an à l'exception des premiers 25% qui sont acquis au bout de trois mois et demi (3,5) mois, soit le 31 janvier 2019.

Plan 2019

Le conseil d'administration du 18 janvier 2019 avait accordé 1.988.596 options.

Les principales données relatives à ce plan étaient les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés et Dirigeants sociaux de la société.
- Période d'exercice des bons : dix (10) ans maximum.
- Le prix d'exercice est égal à un (1) euro.
- Le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive par tranche de 25%, sur une période de quatre (4) ans.

La société a modifié les caractéristiques des options préalablement attribuées lors du conseil d'administration qui s'est tenu le 6 novembre 2019.

A l'issue de ce conseil, le nombre initial total d'options accordées de 5.263.929 a été ramené à 953.796 et le prix d'exercice des options a été porté à 2,45 euros. Les autres caractéristiques sont restées inchangées.

De plus les options, accordées au Directeur Général, sont exerçables en fonction de critères de performances correspondant à un niveau de chiffre d'affaires à réaliser par le groupe.

Plan 2020

Le Conseil d'administration du 9 avril 2020 a accordé 445.103 options.

Les principales données relatives à ce plan étaient les suivantes :

- Bénéficiaires : Salariés et Dirigeants sociaux de la société.
- Période d'exercice des bons : dix (10) ans maximum.
- Le prix d'exercice est égal à deux euros et quarante cinq centimes (2,45 €).
- Le droit à l'exercice des bons s'acquiert de manière progressive par tranche de 25%, sur une période de quatre (4)

De plus les options, accordées lors de ce Conseil d'administration au Directeur Général sont exerçables en fonction de critères de performances correspondant à un niveau de chiffre d'affaires et d'Ebitda à réaliser par le groupe

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société n'a pas accordé de titres donnant accès au capital.

A l'issue de toutes ces modifications et attributions successives, et compte tenu des départs ayant eu lieu, le nombre total d'options attribuées au 31 décembre 2020 ressort à 953 892.

Situation au 31 décembre 2021

	Nombre d'options 31/12/2021	Cours moyen d'exercice 31/12/2021
Montant début de période	1 112 754	2,45
Options accordées	-	
Options exercées	-	-
Options supprimées	- 158 862	-
Montant fin de période	953 892	2,45

Impact sur les états financiers au 31 décembre 2021

La valorisation des options a été réalisée selon le modèle Black Scholes Merton. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour les plans accordés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

	31/12/2021
Prix d'exercice des options	2,45
Durée de vie des options	10 ans
Volatilité du prix	40%
Dividende attendu	0%
Taux d'intérêt sans risque	0.8% et 0,66%

Les hypothèses au 31 décembre 2019 étaient identiques.

Au titre de l'exercice, le Groupe a comptabilisé la charge suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Païement en actions – Produit de la période	0	0
Païement en actions – Charge de la période	20	27

Si le taux de volatilité retenu avait été de 10% supérieur (50%) ou 10% inférieur (30%), la charge comptabilisée aurait respectivement été de 33 K€ et 13 K€.

V – INFORMATION SECTORIELLE

Alpha MOS n'opère que sur un seul secteur d'activité (instrumentation).

Sur le plan géographique, le Groupe commercialise ses produits aux Etats-Unis à travers sa filiale américaine.

La filiale chinoise créée en 2011 exerce principalement une activité commerciale et de support technique, les ventes sur la zone étant réalisées majoritairement par la société-mère.

La société mère opère sur le reste du monde.

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

	Social Alpha MOS America Inc	Social Alpha MOS Chine	Social Alpha MOS France	Social BoydSense France	Social BoydSense Inc	Total
En K€						
Au 31 décembre 2021 (12 mois)						
Chiffre d'affaires consolidé (1)	1 575	624	3 371	-	-	5 570
Valeur comptable des actifs (2)	1 066	598	4 954	243	1 001	7 862
Résultat opérationnel	- 123	520	- 1 752	- 203	- 356	- 1 914
Investissements corporels et incorporels (2)	43	26	311	57	136	573
En K€						
Au 31 décembre 2020 (12 mois)						
Chiffre d'affaires consolidé (1)	750	258	2 601	-	-	3 609
Valeur comptable des actifs (2)	665	295	3 133	120	851	5 064
Résultat opérationnel	- 616	146	- 1 743	- 250	- 1 042	- 3 505
Investissements corporels et incorporels (2)	6	6	388	2	37	439

(1) Selon la situation géographique

(2) Selon l'implantation géographique des actifs